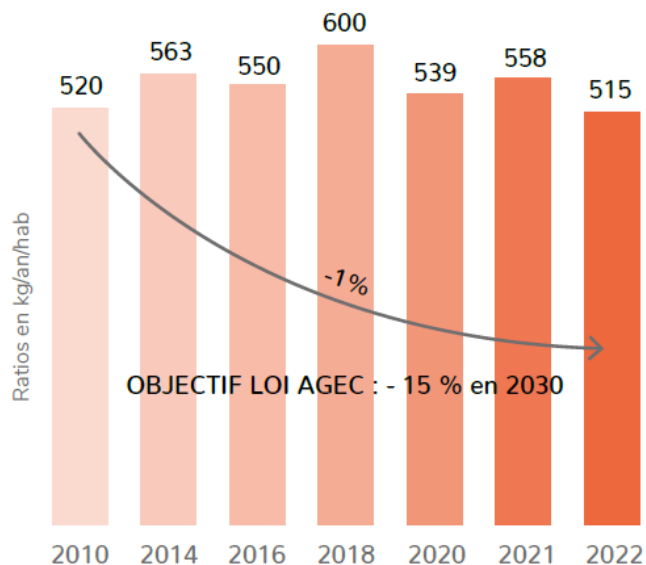


Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

Rapporteur : Monsieur AUBY

Le bilan 2022 :

Évolution des DMA* en kg/an/ha



* Dans la Loi AGECE relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, les DMA intègrent les déchets non dangereux inertes et excluent les déchets dangereux

= 1%
Indice de réduction
des déchets

Recyclage matière et organique **

30% Recyclage Matière
19% Valorisation organique

Total 48%
} 65% Objectif LOI AGECE

Là encore, l'objectif de recyclage n'est pas atteint en raison de l'infléchissement des tonnages de tri et du verre et ce malgré les nombreuses filières de recyclage créées en déchèterie. Un effort conséquent devra être fourni pour atteindre le prochain objectif de la Loi AGECE à savoir 65% de recyclage en 2035

** le taux de recyclage est calculé sur les déchets non dangereux non inertes

En 2022 nous sommes encore loin des objectifs de réduction des déchets et de recyclage assignés par la Loi AGECE (-15% en 2030 et 65% de recyclage en 2035). Un effort conséquent devra être fourni au travers du scénario choisi dans le cadre de l'étude refonte.

Indicateurs Financiers :

Des indicateurs financiers satisfaisants

13.6%

Taux d'épargne brut
(10,9% en 2021)

4.4 ANS

Capacité de désendettement
(6,5 ans en 2021)

Des coûts de gestion en augmentation : hausse des coûts de traitement des OMR et de la TGAP

Coûts par habitant	OMR	Biodéchets	VERRE	RSOM	Déchets des déchèteries	AUTRES	Déchets des professionnels - Déchets organiques	TOTAL TOUT FLUX
Coût complet	€ 61.68	€ 18.85	3.94 €	€ 28.86	34.01 €	0.64 €	0.26 €	132.73 €
Coût aidé HT 2022	€ 60.81	€ 15.97	2.45 €	€ 11.01	28.66 €	0.55 €	0.09 €	106.40 €
Coût aidé HT 2021	€ 60.26	€ 13.78	1.32 €	€ 11.63	26.77 €	0.60 €	0.09 €	102.79 €

Données sociales :

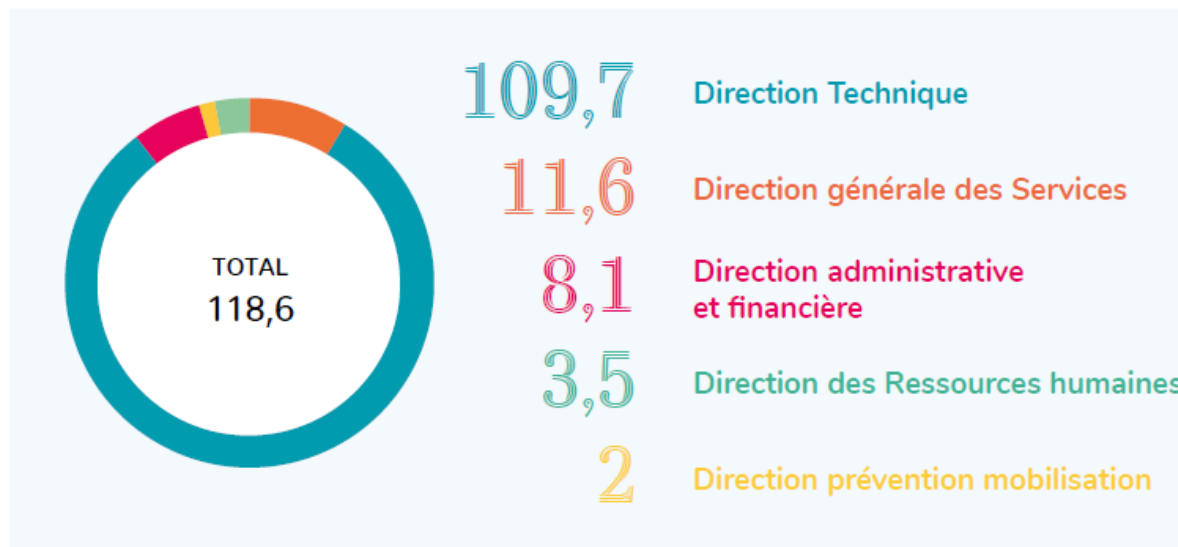
Les emplois au SEMOCTOM

134,9

ETP en 2022

119

ETP permanents



La parité au SEMOCTOM

